

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)

Version 6.12
Date de révision 29.01.2026
Date d'impression 30.01.2026

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit : Sodium dodecyl sulfate

Code Produit : 75746

Marque : Sigma

No REACH : 01-2119489461-32-XXXX

No.-CAS : 151-21-3

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Substances chimiques de laboratoire, Fabrication de substances

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Sigma-Aldrich Chemie GmbH
Industriestrasse 25
CH-9471 BUCHS

Téléphone : +41 81 755 2511

Fax : +41 81 756 5449

Adresse e-mail : technischerservice@merckgroup.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'Appel d'Urgence : +41 43-508-2011 (CHEMTREC)
+41 44-251-5151 (Tox-Zentrum)
145(Tox Info Suisse)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité aiguë, Catégorie 4 H302: Nocif en cas d'ingestion.



Irritation cutanée, Catégorie 2 H315: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1 H318: Provoque de graves lésions des yeux.



Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger	:		
Mention d'avertissement	:	Danger	
Mentions de danger	:	H302 H315 H318 H412	Nocif en cas d'ingestion. Provoque une irritation cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	:	<p>Prévention:</p> <p>P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.</p> <p>P273 Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>Intervention:</p> <p>P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.</p> <p>P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.</p> <p>P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p>	

Étiquetage Réduit (<= 125 ml)

Pictogrammes de danger	:		
Mention d'avertissement	:	Danger	
Mentions de danger	:	H318 H412	Provoque de graves lésions des yeux. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	:	<p>P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact</p>	

si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Informations
Additionnelles sur les
Dangers aucun(e)

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Nom de la substance : Sodium dodecyl sulphate

No.-CE : 205-788-1

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE	Concentration (% w/w)	Facteur M, SCL, ATE
Dodecylsulfate sel de sodium	151-21-3 205-788-1	>= 90 - <= 100	Limite de concentration spécifique Eye Irrit. 2; H319 10 - < 20 % Eye Dam. 1; H318 >= 20 %

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais.

En cas de contact avec la : En cas de contact avec la peau: Enlever

peau	immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher.
En cas de contact avec les yeux	: En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact.
En cas d'ingestion	: En cas d'ingestion: Faire boire immédiatement de l'eau (maximal 2 verres). Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou section 11

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Eau Mousse Dioxyde de carbone (CO2) Poudre sèche
Moyens d'extinction inappropriés	: Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance/ce mélange.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Combustible. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. En cas de fort échauffement, possibilité de formation de mélanges explosibles avec l'air. En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.
Produits de combustion dangereux	: Oxydes de carbone Oxydes de soufre Oxydes de sodium

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers	: Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.
Information	: Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide

supplémentaire

d'eau pulvérisée.
Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Conseil pour les non-secouristes:
Eviter l'inhalation des poussières.
Eviter le contact avec la substance.
Assurer une ventilation adéquate.
Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus.
Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7 et 10).
Récupérer à l'état sec. Acheminer vers l'élimination.
Nettoyer. Eviter la formation de poussière.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'hygiène : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail.

Pour les précautions, voir section 2.2

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Bien fermé. A l'abri de l'humidité.

Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510) : 11, Solides combustibles

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : hygroscopique

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Sodium dodecyl sulphate	DNEL travailleurs, long terme	dermal(e)	Effets systémiques	4060 mg/kg
	DNEL travailleurs, long terme	par inhalation	Effets systémiques	285 mg/m ³
	DNEL consommateur, long terme	dermal(e)	Effets systémiques	2440 mg/kg
	DNEL consommateur, long terme	par inhalation	Effets systémiques	85 mg/m ³
	DNEL consommateur, long terme	oral	Effets systémiques	24 mg/kg

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Sodium dodecyl sulphate	Eau douce	0,137 mg/l
	Eau de mer	0,0137 mg/l
	Dégagement intermittent d'eau	0,055 mg/l
	Station d'épuration des eaux usées	1084 mg/l
	Sédiment d'eau douce	4,82 mg/kg
	Sédiment marin	0,482 mg/kg
	Sol	0,882 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU). Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains
Matériel : Caoutchouc nitrile

Délai de rupture : 480 min
Épaisseur du gant : 0,11 mm
Indice de protection : Contact total
Fabricant : KCL 741 Dermatril® L

Matériel : Caoutchouc nitrile
Délai de rupture : 480 min
Épaisseur du gant : 0,11 mm
Indice de protection : Contact par éclaboussures
Fabricant : KCL 741 Dermatril® L

Remarques : Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 16523-1, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet: www.kcl.de).

Protection de la peau et du corps : vêtements de protection

Protection respiratoire : nécessaire en cas de formation de poussières.

Nos recommandations sur la protection respiratoire filtrante sont basées sur les normes suivantes : DIN EN 143, DIN 14387 et d'autres normes afférentes en lien avec le système de protection respiratoire utilisé.

Type de Filtre recommandé : Filtre de type P2

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseil : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : solide (20 °C, 1.013 hPa)

Forme : tiges

Couleur : blanc

Odeur : inodore

Seuil olfactif : Non applicable

Point/ intervalle de fusion	: 204 - 207 °C
	: Décomposition: Se décompose au-dessous du point d'ébullition.
Inflammabilité	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: 170 °C Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, A.9
Température d'auto-inflammation	: 310,5 °C
Température de décomposition	: Donnée non disponible
pH	: 9,1 Concentration: 10 g/l
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Temps d'écoulement	: Donnée non disponible
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: 130 g/l (20 °C) Méthode: OCDE ligne directrice 105 soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Solvant: Éthanol Description: partiellement soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: log Pow: 1,6 Méthode: (expérimental) Bioaccumulation n'est pas à prévoir.
Pression de vapeur	: <= 0,18 Pa (20 °C) Méthode: OCDE ligne directrice 104

Densité relative : Donnée non disponible
Densité : Donnée non disponible
Densité de vapeur relative : Donnée non disponible
Caractéristiques de la particule : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Explosifs : Non classé parmi les explosifs.
Propriétés comburantes : non
Vitesse de combustion : Donnée non disponible
Auto-inflammation : 310,5 °C
Taux d'évaporation : Donnée non disponible
Tension superficielle : 25,2 mN/m, 1 g/l, 23 °C, OCDE ligne directrice 115
Poids moléculaire : 288,38 g/mol

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

En cas de fort échauffement, possibilité de formation de mélanges explosibles avec l'air. L'évaluation d'une zone à partir d'env. 15 Kelvin sous le point d'inflammation est considérée comme critique.

Valable généralement pour les matières et les mélanges organiques combustibles : En cas de répartition fine en suspension dans l'air, il existe en règle générale une possibilité d'explosion de poussière.

10.2 Stabilité chimique

La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Réactions exothermiques avec :
oxydants forts

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Fort réchauffement

10.5 Matières incompatibles

Donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie : voir section 5

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

DL50 Oral(e) - Rat - femelle - 977 mg/kg
(OCDE ligne directrice 401)

Symptômes: Irritation des muqueuses de la bouche, de la gorge, de l'oesophage et du tube digestif.

Symptômes: irritations des muqueuses, Toux, Insuffisance respiratoire, Conséquences possibles: , lésion des voies respiratoires

DL50 Dermale - Rat - mâle et femelle - > 2.000 mg/kg
(OCDE ligne directrice 402)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Peau - Lapin

Résultat: Irritations - 24 h
(OCDE ligne directrice 404)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Yeux - Lapin

Résultat: Effets irréversibles sur les yeux
(OCDE ligne directrice 405)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Test de Maximalisation - Cochon d'Inde

Résultat: négatif

Remarques: (IUCLID)

Mutagenicité sur les cellules germinales

Type de Test: Test de Ames

Système d'essais: Escherichia coli/Salmonella typhimurium

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères

Système d'essais: Cellules de lymphome de souris

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

Type de Test: essai de létalité dominante

Espèce: Souris

Type de cellule: Intra-utérin

Voie d'application: Oral(e)

Méthode: OCDE ligne directrice 478

Résultat: négatif

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Danger par aspiration

Donnée non disponible

11.2 Information supplémentaire**Propriétés perturbant le système endocrinien****Produit:**

Evaluation

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Toxicité à dose répétée - Rat - mâle et femelle - Oral(e) - 13 sem. - Dose sans effet toxique observé - 488 mg/kg - Dose la plus faible avec effet toxique observé - 1.016 mg/kg

RTECS: WT1050000

éternuement, On a constaté que le sel de sodium de sulfate de dodécyle provoque une sensibilisation pulmonaire, entraînant un dysfonctionnement hyperactif des bronches et une allergie pulmonaire accompagnée de fatigue, malaises et douleurs. Les symptômes significatifs d'exposition risquent de persister pendant plus de deux ans et de s'activer sous l'effet d'une variété de stimuli non spécifiques liés à l'environnement comme les gaz d'échappement, parfums et le tabagisme passif.

éternuement, On a constaté que le sel de sodium de sulfate de dodécyle provoque une sensibilisation pulmonaire, entraînant un dysfonctionnement hyperactif des bronches et une allergie pulmonaire accompagnée de fatigue, malaises et douleurs. Les symptômes significatifs d'exposition risquent de persister pendant plus de deux ans et de s'activer sous l'effet d'une variété de stimuli non spécifiques liés à l'environnement comme les gaz d'échappement, parfums et le tabagisme passif.

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

Après résorption de quantités toxiques:

Lassitude
vasodilatation

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues.

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

Dodecylsulfate sel de sodium:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 29 mg/l
Point final: mortalité
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en dynamique
Contrôle analytique: oui
Méthode: OCDE ligne directrice 203
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)): 5,55 mg/l
Point final: mortalité
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en dynamique
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 120 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Contrôle analytique: oui
Méthode: DIN 38412
BPL: oui
- Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): 135 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Type de Test: Essai en statique
Remarques: (ECHA)
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: $\geq 1,357$ mg/l
Point final: mortalité
Durée d'exposition: 42 jr
Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)
Type de Test: Essai en dynamique
Contrôle analytique: oui
Remarques: (ECHA)
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,88 mg/l
Point final: taux de reproduction
Durée d'exposition: 7 jr
Espèce: Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)
Type de Test: Essai en dynamique
Contrôle analytique: oui
Méthode: US-EPA

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

Dodecylsulfate sel de sodium:

- Biodégradabilité : Type de Test: aérobique

Inoculum: boue activée
Concentration: 20 mg/l
Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 95 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B
BPL: oui

BOD/ThOD : 95,9 %
99 %
Remarques: (bibliographie)

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

Dodecylsulfate sel de sodium:

Bioaccumulation : Espèce: Cyprinus carpio (Carpe)
Durée d'exposition: 72 h
Facteur de bioconcentration (FBC): 3,9 - 5,3

Coefficient de partage: n- : log Pow: 1,6
octanol/eau Méthode: (expérimental)
Remarques: Bioaccumulation n'est pas à prévoir.

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Composants:

Dodecylsulfate sel de sodium:

Evaluation : La substance ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 %

ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Les déchets doivent être éliminés conformément à l'ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (Ordonnance sur les déchets, OLED; RS 814.600), à l'ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD; RS 814.610) et à l'ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets (RS 814.610.1). Laisser les produits chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les conteneurs non nettoyés comme le produit lui-même.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA_P : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA_P : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA_P : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADR	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA (Cargo)	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA_P (Passager)	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques : Non applicable (ORRChim, SR 814.81)

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Non applicable

Composés organiques volatils : La loi sur les taxes d'incitation pour les composés organiques volatils (VCOV) pas de taxes des COV

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour autres abréviations

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances

chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Autres informations : Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Le groupe Sigma-Aldrich, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.
Copyright 2025 Sigma-Aldrich Co. LLC. Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement.

La marque présente en en-tête et/ou en pied de page de ce document peut différer visuellement de celle figurant sur le produit acheté, car nous sommes en phase de mise en œuvre de notre nouvelle marque. Cependant, toutes les informations dans le document qui concernent le produit demeurent inchangées et correspondent au produit commandé. Pour de plus amples informations, veuillez contacter mlsbranding@sial.com.
CH / FR

Annexe: Scénario d'exposition

Utilisations identifiées:

Utilisation: Utilisation industrielle

SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
SU3, SU9, SU 10: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels, Fabrication de produits de la chimie fine, Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)
PC19: Intermédiaire PC21: Substances chimiques de laboratoire PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels
PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
ERC2, ERC4, ERC6a, ERC6b: Formulation de préparations, Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles, Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires), Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

Utilisation: Utilisation professionnelle

SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
PC21: Substances chimiques de laboratoire PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels
PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
ERC2, ERC6a, ERC6b, ERC8a, ERC8d: Formulation de préparations, Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires), Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs, Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Utilisation: Utilisation par les consommateurs

SU 21: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

SU 21: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels

ERC8a, ERC8d: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

1. Titre court du scénario d'exposition: Utilisation industrielle

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU3**
Secteurs d'utilisation finale : **SU3, SU9, SU 10**
Catégorie de produit chimique : **PC19, PC21, PC39**
Catégories de processus : **PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC14, PROC15**
Catégories de rejet dans l'environnement : **ERC2, ERC4, ERC6a, ERC6b:**

2. Scénario d'exposition

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC2, SpERC AISE 1

Quantité utilisée

Quantité annuelle : 29950 t
Remarques : Union Européenne
Quantité journalière par site (Msafe) : 290.240 kg

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Débit : 18.000 m³/j
Facteur de Dilution (Rivière) : 10
Facteur de Dilution (Zones Côtières) : 100

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement : Station municipale de traitement des eaux usées

des Eaux Usées
Débit de l'effluent de la station de : 2.000 m3/j
traitement des eaux usées

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC4, SpERC AISE 13

Quantité utilisée

Quantité annuelle : 6000 t
Remarques : Union Européenne
Quantité journalière par site : 134,63 kg
(Msafe)

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Débit : 18.000 m3/j
Facteur de Dilution (Rivière) : 10
Facteur de Dilution (Zones Côtières) : 100

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement : Station municipale de traitement des eaux usées des Eaux Usées
Débit de l'effluent de la station de : 2.000 m3/j
traitement des eaux usées

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC6a

Quantité utilisée

Quantité annuelle : 130 t
Remarques : Union Européenne
Quantité journalière par site : 7.296 kg
(Msafe)

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Débit : 18.000 m3/j
Facteur de Dilution (Rivière) : 10
Facteur de Dilution (Zones Côtières) : 100

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement : Station municipale de traitement des eaux usées des Eaux Usées
Débit de l'effluent de la station de : 2.000 m3/j
traitement des eaux usées

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC6b

Quantité utilisée

Quantité annuelle : 550 t
Remarques : Union Européenne
Quantité journalière par site : 2.926 kg
(Msafe)

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Débit : 18.000 m3/j

Facteur de Dilution (Rivière) : 10
Facteur de Dilution (Zones Côtières) : 100

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement : Station municipale de traitement des eaux usées des Eaux Usées
Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées : 2.000 m³/j

2.5 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC14, PROC15

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Solide, fort empoussièrement

Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation : 8 heures / jour

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur : Intérieur sans ventilation aspirante locale (LEV)

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures.

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

Porter des gants adaptés (répondant à la norme EN374) et une protection des yeux.

2.6 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC14, PROC15

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Solution aqueuse

Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation : 8 heures / jour

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur : Intérieur sans ventilation aspirante locale (LEV)

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures.

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

Porter des gants adaptés (répondant à la norme EN374) et une protection des yeux.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR*
ERC2	ECETOC TRA 2		Eau de mer		290240kg / jour	0,06
ERC4	ECETOC TRA 2		Eau de mer		134,63kg / jour	0,37
ERC6a	ECETOC TRA 2		Eau de mer		7296kg / jour	0,89
ERC6b	ECETOC TRA 2		Eau de mer		2926kg / jour	0,94

Travailleurs

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Valeur	Niveau d'exposition	RCR*
PROC1	ECETOC TRA 2, Solide	long terme, par inhalation, systémique			< 0,01
PROC1	ECETOC TRA 2, Solide	long terme, dermique, systémique			< 0,01
PROC1		long terme, combiné, systémique			< 0,01
PROC2	ECETOC TRA 2, Solide	long terme, par inhalation, systémique			< 0,01
PROC2	ECETOC TRA 2, Solide	long terme, dermique, systémique			< 0,01
PROC2		long terme, combiné, systémique			< 0,01
PROC3	ECETOC TRA 2, Solide	long terme, par inhalation, systémique			< 0,01
PROC3	ECETOC TRA 2, Solide	long terme, dermique, systémique			< 0,01
PROC3		long terme, combiné, systémique			< 0,01
PROC4	ECETOC TRA 2, Solide	long terme, par inhalation, systémique			0,06
PROC4	ECETOC TRA 2, Solide	long terme, dermique, systémique			< 0,01

PROC4		long terme, combiné, systémique			0,06
PROC5	ECETOC TRA 2, Solide	long terme, par inhalation, systémique			0,06
PROC5	ECETOC TRA 2, Solide	long terme, dermique, systémique			< 0,01
PROC5		long terme, combiné, systémique			0,06
PROC8a	ECETOC TRA 2, Solide	long terme, par inhalation, systémique			0,12
PROC8a	ECETOC TRA 2, Solide	long terme, dermique, systémique			< 0,01
PROC8a		long terme, combiné, systémique			0,12
PROC8b	ECETOC TRA 2, Solide	long terme, par inhalation, systémique			0,06
PROC8b	ECETOC TRA 2, Solide	long terme, dermique, systémique			< 0,01
PROC8b		long terme, combiné, systémique			0,06
PROC9	ECETOC TRA 2, Solide	long terme, par inhalation, systémique			0,05
PROC9	ECETOC TRA 2, Solide	long terme, dermique, systémique			< 0,01
PROC9		long terme, combiné, systémique			0,05
PROC10	ECETOC TRA 2, Solide	long terme, par inhalation, systémique			0,02
PROC10	ECETOC TRA 2, Solide	long terme, dermique, systémique			0,01
PROC10		long terme, combiné, systémique			0,03
PROC14	ECETOC TRA 2, Solide	long terme, par inhalation, systémique			0,02
PROC14	ECETOC TRA 2, Solide	long terme, dermique, systémique			< 0,01

PROC14		long terme, combiné, systémique			0,02
PROC15	ECETOC TRA 2, Solide	long terme, par inhalation, systémique			0,01
PROC15	ECETOC TRA 2, Solide	long terme, dermique, systémique			< 0,01
PROC15		long terme, combiné, systémique			0,01

*Ratio de caractérisation des risques

PROC1	ECETOC TRA 2, Solution aqueuse	long terme, par inhalation, systémique			< 0,01
PROC1	ECETOC TRA 2, Solution aqueuse	long terme, dermique, systémique			< 0,01
PROC1		long terme, combiné, systémique			< 0,01
PROC2	ECETOC TRA 2, Solution aqueuse	long terme, par inhalation, systémique			0,04
PROC2	ECETOC TRA 2, Solution aqueuse	long terme, dermique, systémique			< 0,01
PROC2		long terme, combiné, systémique			0,04
PROC3	ECETOC TRA 2, Solution aqueuse	long terme, par inhalation, systémique			0,13
PROC3	ECETOC TRA 2, Solution aqueuse	long terme, dermique, systémique			< 0,01
PROC3		long terme, combiné, systémique			0,13
PROC4	ECETOC TRA 2, Solution aqueuse	long terme, par inhalation, systémique			0,21
PROC4	ECETOC TRA 2, Solution aqueuse	long terme, dermique, systémique			< 0,01
PROC4		long terme, combiné, systémique			0,21
PROC5	ECETOC TRA 2, Solution aqueuse	long terme, par inhalation, systémique			0,21
PROC5	ECETOC TRA 2, Solution	long terme, dermique,			< 0,01

	aqueuse	systemique			
PROC5		long terme, combiné, systemique			0,21
PROC8a	ECETOC TRA 2, Solution aqueuse	long terme, par inhalation, systemique			0,42
PROC8a	ECETOC TRA 2, Solution aqueuse	long terme, dermique, systemique			< 0,01
PROC8a		long terme, combiné, systemique			0,42
PROC8b	ECETOC TRA 2, Solution aqueuse	long terme, par inhalation, systemique			0,21
PROC8b	ECETOC TRA 2, Solution aqueuse	long terme, dermique, systemique			< 0,01
PROC8b		long terme, combiné, systemique			0,21
PROC9	ECETOC TRA 2, Solution aqueuse	long terme, par inhalation, systemique			0,21
PROC9	ECETOC TRA 2, Solution aqueuse	long terme, dermique, systemique			< 0,01
PROC9		long terme, combiné, systemique			0,21
PROC10	ECETOC TRA 2, Solution aqueuse	long terme, par inhalation, systemique			0,42
PROC10	ECETOC TRA 2, Solution aqueuse	long terme, dermique, systemique			< 0,01
PROC10		long terme, combiné, systemique			0,42
PROC14	ECETOC TRA 2, Solution aqueuse	long terme, par inhalation, systemique			0,21
PROC14	ECETOC TRA 2, Solution aqueuse	long terme, dermique, systemique			< 0,01
PROC14		long terme, combiné, systemique			0,21
PROC15	ECETOC TRA 2, Solution aqueuse	long terme, par inhalation, systemique			0,21
PROC15	ECETOC TRA 2, Solution	long terme, dermique,			< 0,01

	aqueuse	systémique			
PROC15		long terme, combiné, systémique			0,21

*Ratio de caractérisation des risques

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Pour analyser les évaluations d'exposition du personnel réalisées avec ECE

www.merckmillipore.com/scideex.

Veillez consulter les documents suivants@: ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Chapter R.12: Use descriptor system; ECHA Guidance for downstream users; ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Part D: Exposure Scenario Building, Part E: Risk Characterisation and Part G: Extending the SDS; VCI/Cefic REACH Practical Guides on Exposure Assessment and Communications in the Supply Chain; CEFIC Guidance Specific Environmental Release Categories (SPERCs).

1. Titre court du scénario d'exposition: Utilisation professionnelle

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU 22**
Secteurs d'utilisation finale : **SU 22**
Catégorie de produit chimique : **PC21, PC39**
Catégories de processus : **PROC15**
Catégories de rejet dans l'environnement : **ERC2, ERC6a, ERC6b, ERC8a, ERC8d:**

2. Scénario d'exposition

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC2, SpERC AISE 1

Quantité utilisée

Quantité annuelle : 29950 t
Remarques : Union Européenne
Quantité journalière par site : 290.240 kg
(Msafe)

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Débit : 18.000 m3/j

Facteur de Dilution (Rivière) : 10
Facteur de Dilution (Zones Côtières) : 100

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement : Station municipale de traitement des eaux usées des Eaux Usées
Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées : 2.000 m³/j

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:

ERC6a

Quantité utilisée

Quantité annuelle : 130 t
Remarques : Union Européenne
Quantité journalière par site (Msafe) : 7.296 kg

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Débit : 18.000 m³/j
Facteur de Dilution (Rivière) : 10
Facteur de Dilution (Zones Côtières) : 100

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement : Station municipale de traitement des eaux usées des Eaux Usées
Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées : 2.000 m³/j

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:

ERC6b

Quantité utilisée

Quantité annuelle : 550 t
Remarques : Union Européenne
Quantité journalière par site (Msafe) : 2.926 kg

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Débit : 18.000 m³/j
Facteur de Dilution (Rivière) : 10
Facteur de Dilution (Zones Côtières) : 100

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement : Station municipale de traitement des eaux usées des Eaux Usées
Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées : 2.000 m³/j

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:

ERC8a, SpERC AISE 16

Quantité utilisée

Sigma- 75746

Page 27 de 32

The life science business of Merck operates as MilliporeSigma in the US and Canada



Quantité annuelle : 22000 t
Remarques : Union Européenne
Quantité journalière par site : 59 kg
(Msafe)

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Débit : 18.000 m³/j
Facteur de Dilution (Rivière) : 10
Facteur de Dilution (Zones Côtières) : 100

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement : Station municipale de traitement des eaux usées des Eaux Usées
Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées : 2.000 m³/j

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:

ERC8d

Quantité utilisée

Quantité annuelle : 3000 t
Remarques : Union Européenne
Quantité journalière par site : 28 kg
(Msafe)

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Débit : 18.000 m³/j
Facteur de Dilution (Rivière) : 10
Facteur de Dilution (Zones Côtières) : 100

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement : Station municipale de traitement des eaux usées des Eaux Usées
Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées : 2.000 m³/j

2.6 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC15

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Solide, fort empoussièrement

Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation : 8 heures / jour

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur : Intérieur sans ventilation aspirante locale (LEV)

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures.

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

Porter des gants adaptés (répondant à la norme EN374) et une protection des yeux.

2.7 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC14, PROC15

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).
 Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Solution aqueuse

Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation : 8 heures / jour

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur : Intérieur sans ventilation aspirante locale (LEV)

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures.

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

Porter des gants adaptés (répondant à la norme EN374) et une protection des yeux.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR*
ERC2	ECETOC TRA 2		Eau de mer		290240kg / jour	0,06
ERC6a	ECETOC TRA 2		Eau de mer		7296kg / jour	0,89
ERC6b	ECETOC TRA 2		Eau de mer		2926kg / jour	0,94
ERC8a	ECETOC TRA 2		Eau de mer		59kg / jour	0,08
ERC8d	ECETOC TRA 2		Eau de mer		28kg / jour	0,06

Travailleurs

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Valeur	Niveau d'exposition	RCR*
PROC15	ECETOC TRA 2, Solide	long terme, par inhalation, systémique			0,01
PROC15	ECETOC TRA 2, Solide	long terme, dermique, systémique			< 0,01
PROC15		long terme, combiné,			0,01

		systemique			
*Ratio de caracterisation des risques					
PROC15	ECETOC TRA 2, Solution aqueuse	long terme, par inhalation, systemique		0,21	0,21
PROC15	ECETOC TRA 2, Solution aqueuse	long terme, dermique, systemique		< 0,01	< 0,01
PROC15		long terme, combine, systemique		0,21	0,21

*Ratio de caracterisation des risques

4. Conseils à l'utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Pour analyser les évaluations d'exposition du personnel réalisées avec ECE
www.merckmillipore.com/scideex.

Veillez consulter les documents suivants@: ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Chapter R.12: Use descriptor system; ECHA Guidance for downstream users; ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Part D: Exposure Scenario Building, Part E: Risk Characterisation and Part G: Extending the SDS; VCI/Cefic REACH Practical Guides on Exposure Assessment and Communications in the Supply Chain; CEFIC Guidance Specific Environmental Release Categories (SPERCs).

1. Titre court du scénario d'exposition: Utilisation par les consommateurs

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU 21**
 Secteurs d'utilisation finale : **SU 21**
 Catégorie de produit chimique : **PC39**
 Catégories de rejet dans l'environnement : **ERC8a, ERC8d:**

2. Scénario d'exposition

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: **ERC8a, SpERC AISE 16**

Quantité utilisée
 Quantité annuelle : 22000 t
 Remarques : Union Européenne
 Quantité journalière par site : 59 kg

(Msafe)

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Débit : 18.000 m³/j
Facteur de Dilution (Rivière) : 10
Facteur de Dilution (Zones Côtières) : 100

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement : Station municipale de traitement des eaux usées des Eaux Usées
Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées : 2.000 m³/j

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8d

Quantité utilisée

Quantité annuelle : 3000 t
Remarques : Union Européenne
Quantité journalière par site (Msafe) : 28 kg

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Débit : 18.000 m³/j
Facteur de Dilution (Rivière) : 10
Facteur de Dilution (Zones Côtières) : 100

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement : Station municipale de traitement des eaux usées des Eaux Usées
Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées : 2.000 m³/j

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR*
ERC8a	ECETOC TRA 2		Eau de mer		59kg / jour	0,08
ERC8d	ECETOC TRA 2		Eau de mer		28kg / jour	0,06

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Veuillez consulter les documents suivants@: ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Chapter R.12: Use descriptor system; ECHA Guidance for downstream users; ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Part D: Exposure Scenario Building, Part E: Risk Characterisation and Part G: Extending the SDS; VCI/Cefic REACH Practical Guides on Exposure Assessment and

